DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE
DOUVRIN

COMMUNE DE
VERMELLES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
***

L'An deux-mille-vingt, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, à l'Espace Georges ACTHERGAL, sous la présidence de Monsieur Alain DE CARRION, Maire, en suite de convocations adressées à chacun d'eux le dix-sept courant.

PRESENTS : M. Alain DE CARRION – Mme Nathalie LIMEUX – M. Alain DEGUERRE – Mme Christine OPILA – M. Patrice FRERE – Mme Karine FLAHAUT – M. Yves CALLAUX – Mme Patricia SALMON - Mme Francyne FRANÇOIS - M. Gérard ACTHERGAL - M. Eric VERDEZ - M. Pascal MASSE - M. Vincent PENNEQUIN - Mme Christine PICAVET - M. Christophe PECQUEUR - Mme Isabelle MARCELLO - Mme Anne HERIPRET - Mme Nathalie DUFOUR – M. Vincent LANGLET – Mme Jennifer CATANZARO-HANNA-ELIAS - M. Jérémy DECEUNINCK – Mme Annabelle LEVEQUE – M. Daniel FAYEULLE - Mme Sylvie CRETON – M. Arnaud GUISLAIN– M. Pierre CARPENTIER

EXCUSE : M. Jean-Paul BOCQUILLON qui a donné procuration à M. Yves CALLAUX

Mme Anne HERIPRET a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Installations classées – SAS Mac Cain Alimentaire à Harnes

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrêté de Monsieur le Préfet en date du 29 mai 2020 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique environnementale sur la demande d'autorisation de l'extension du plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration interne du site de Harnes, présentée par la société Mac Cain Alimentaire.

Il invite le conseil municipal à donner son avis sur ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable au projet d'extension du plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration interne du site Mac Cain de Harnes, à condition toutefois que soit respectée la réglementation en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

En séance les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
A. DE CARRION

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
Et de la publication le 24 juin 2020
Le Maire,
A. DE CARRION

MAIRIE DE VERMELLES (Pas-de-Calais)

MAIRIE DE VERMELLES
16 JUIL. 2020
CONTROLE APPROUVE

MAIRIE DE VERMELLES (Pas-de-Calais)

REÇU LE
30 JUIN 2020

SOUS-PREFECTURE DE BETHUNE PAS-DE-CALAIS